

Légende de bornage

- 25.50 Cote périmétrique de la parcelle
- 204 m² Surface de la parcelle
- ⊗ Borne O.G.E
- ⊙ Borne existante
- × Clou
- Application cadastrale

Périmètre du lot système RGF 93 - CC47
(Rattachement par système G.N.S.S.)

TABLEAU DES COORDONNEES			
Sommet	X	Y	Distance
12023	1324831.88	6178337.90	12.64
12021	1324820.00	6178333.56	24.00
12022	1324832.43	6178313.03	8.00
12024	1324839.27	6178317.18	22.00
Superficie : 235 m ²			



"ZAC DE LA CROIX" - TRANCHE N°1

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

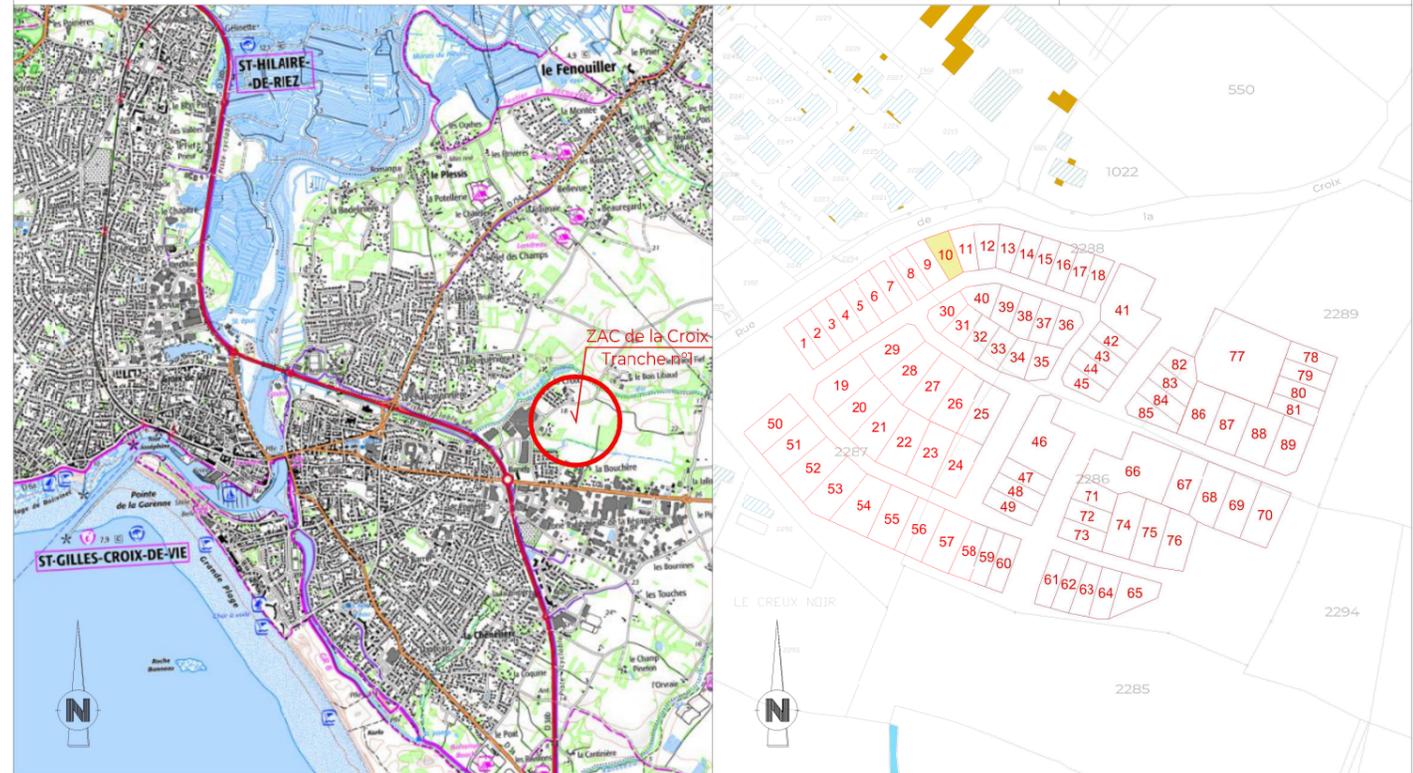
Lot 10

Caractéristiques du lot :

Section - Parcelle(s) : BL n° 21
 Adresse postale : Rue de
 Superficie : 235 m²
 Surface de plancher maximale : 165 m²

PLAN DE SITUATION - PLAN D'ENSEMBLE

SANS ECHELLE



Date : Octobre 2024 - Mise à jour le

Dossier : 19.139

A.P.

Géomètre :

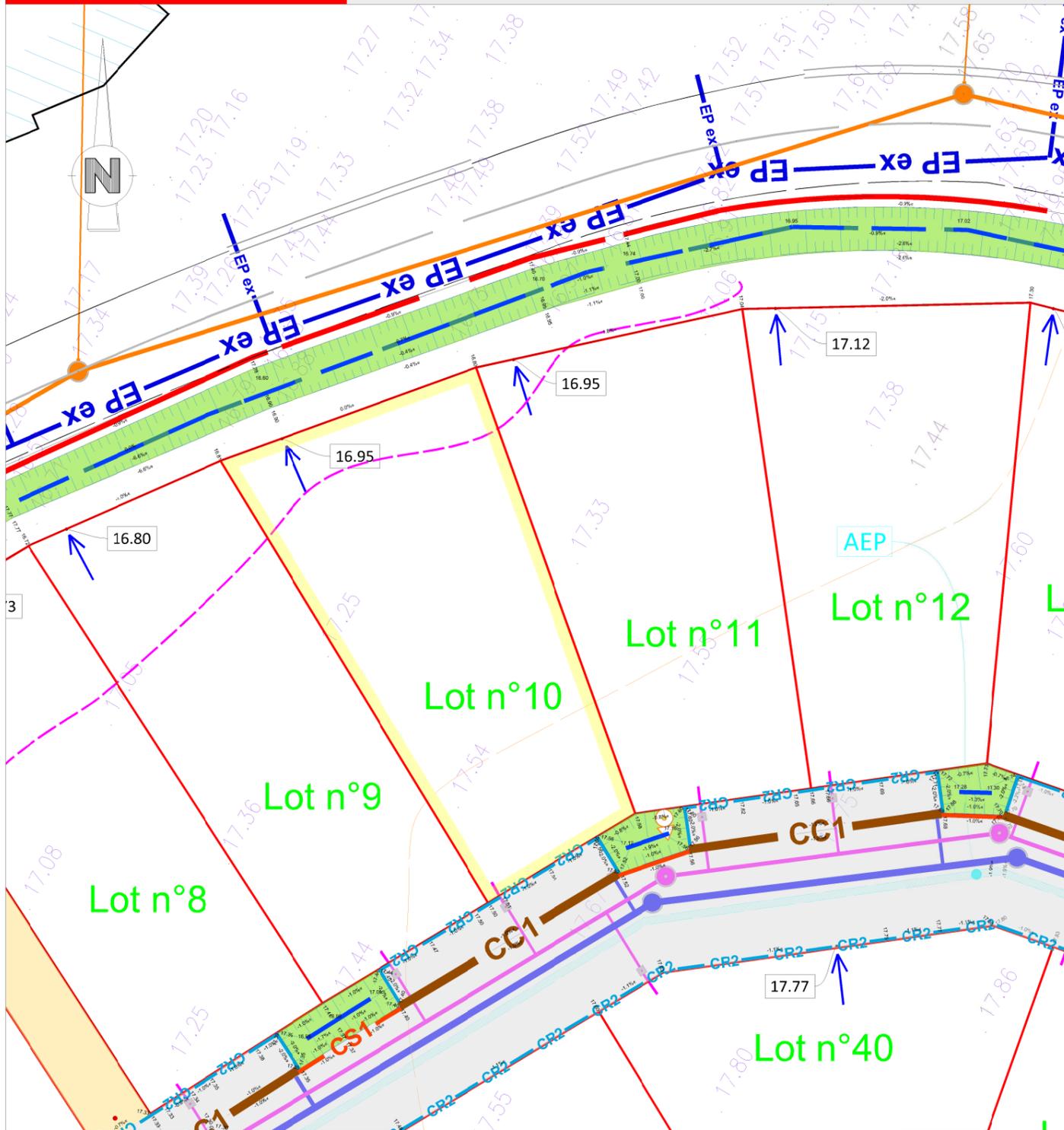
GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET MILCENT-PETIT
 18 rue des Artisans
 85800 ST GILLES CROIX DE VIE
 T 02.53.65.80.90
 M geometre@milcent-petit.fr

Architecte :

paume
 VILLES
 PAYSAGES
 & MOBILITÉS
 28 rue du Calvaire
 44000 NANTES
 T 02.40.20.15.47
 M bberthome@agencepaume.com

BET VRD :

AGEIS
 NANTES - ANGERS - RENNES
 T 02.51.13.39.86
 M w.josodola@ageis-ge.fr



Légende

	Tranchée réseaux souples		Branchement Eaux Usées		16.67 Cote Terrain naturel		Pavé gris anthracite		Pavé à joint engazonnés
	Tranchée réseau AEP		Point de rejet des Eaux Pluviales (écoulement en surface)		13.65 Cote Projet		Enrobé noir		Résine
	Réseau Eaux Usées existant		Courbe niveau 0.50m		-0.3%* pente Projet		Enrobé hydrodécapé		Stabilisé renforcé
	Réseau Eaux Usées		Courbe niveau 1.00m		Candélabre simple feu		Grave naturelle		Sablé
	Réseau Eaux Pluviales		Conduite de gaz		Chaussée végétale		Espace verts		

Plan de voirie et réseaux divers réalisé par le bureau d'études VRD AGEIS et fourni en date du 01/09/2023. La position des réseaux est issue du plan DCE "19186-EP-EU T1.dwg"

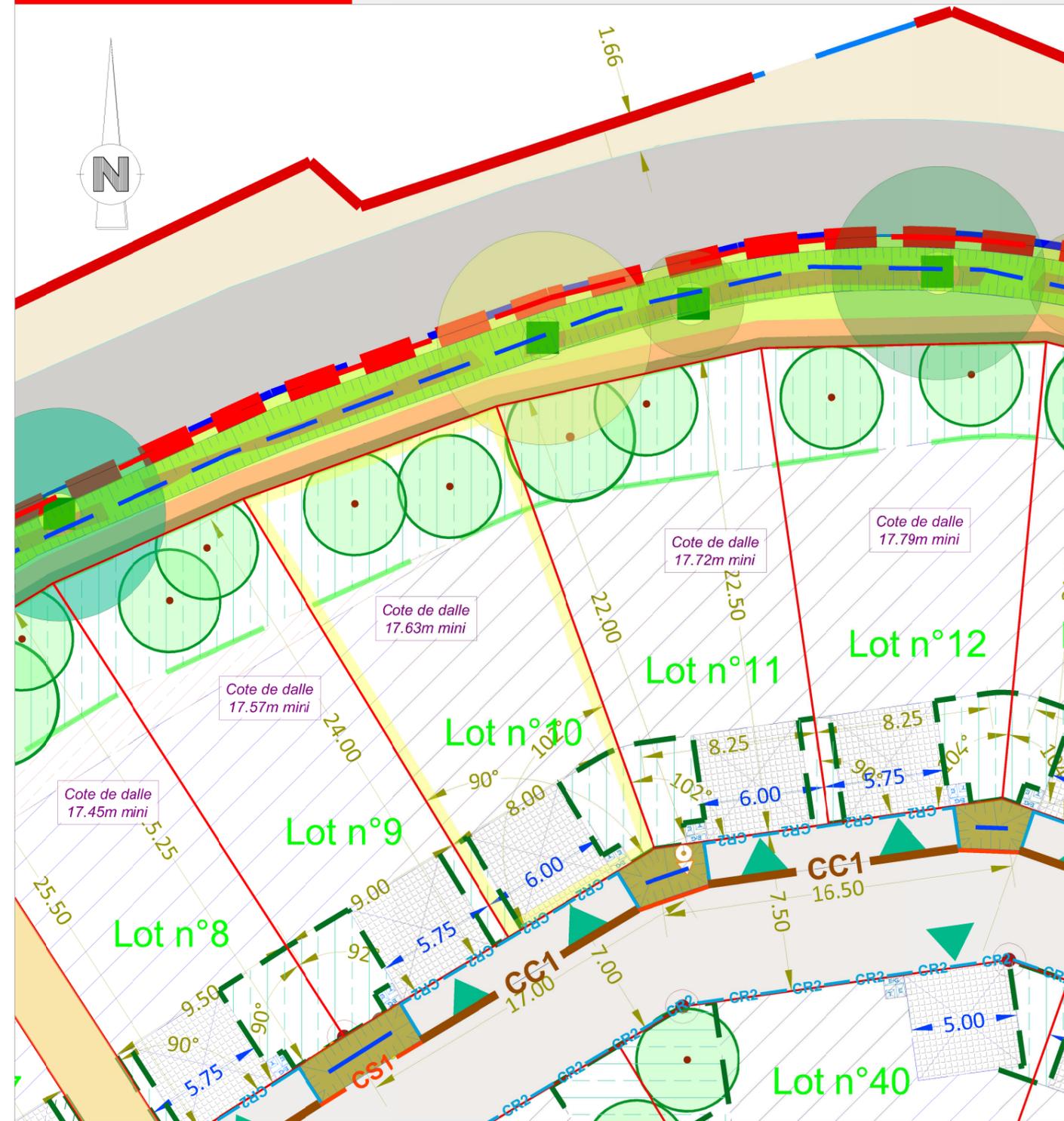
Le Nivellement est rattaché au N.G.F. (I.G.N. 69 altitudes normales).

Les réseaux ne sont pas issus des plans de récolement mais des plans projet, une différence peut exister sur le terrain

L'acquéreur devra vérifier sur le site les informations indiquées.

La localisation des ouvrages sur le domaine public est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible de varier en fonction de la réalisation des travaux.

La localisation des arbres projetés est donnée à titre indicatif. Il ne s'agit pas obligatoirement de leur emplacement définitif.



Légende

	Aire de stationnement perméable pavage enherbé et chaussée végétale		Zone de constructibilité principale		Lot n° 1 Numéro de lot
	Localisation coffrets technique		Zone de constructibilité secondaire		Réglementation mitoyenneté obligatoire
	Accès parcellaire, Terrain à bâtir, Logements groupés, Logements collectifs		Espace inconstructible de pleine de terre		
	Cote de dalle imposée		Espace de recul inconstructible de pleine de terre		
	Plantation arbres de haute tige obligatoire - 2 éléments				

Clôture en fond de lot réalisée par l'aménageur (cf : plan des clôtures)

Plan des prescriptions paysagères et architecturales réalisé par l'architecte PAUME et fourni en date du 18/10/2023 "AUP_PRO PLAN V05.dwg"